

AR Prefecture

024-212405153-20260605-2026_06_05_01-DE
Reçu le 08/06/2026

Département de la Dordogne Commune de SALAGNAC	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026			
Date de la convocation : 26/05/2026	L'an deux mil vingt-six, le cinq du mois de juin, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Laurent BARONNET, Maire.			
Date d'affichage convocation 27/05/2026 Date d'affichage de la délibération : 05/06/2026 Nombre de conseillers	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
	M. L. BARONNET	X		
	M. M. ENGLERT,	X		
	Mme APPÉRE,		X	M. BARONNET
	M. C. LACABANE,	X		
	M. R. LAURENT,	X		
	Mme J CAVAILLES		X	M. CÉLÉRIER
	M. B. BAUDOU		X	
	Mme S. DELTEIL	X		
	Mme K. BJÖRK	X		
	Mme P. CÉLÉRIER	X		
	M. J-L. CARON	X		
	Mme B. MILANI	X		
	M. C. POIROT	X		
	Mme G. DUSSOUCHET-BOILEAU		X	
	M. D. BOSC		X	M. ENGLERT
Secrétaire de séance (art. L2121-15 CGCT)	Mme CÉLÉRIER Patricia			
Objet de la délibération 5.3. Election des délégués et suppléants du conseil municipal pour les élections senatoriales 2026-06-05-01	Sens du vote : Adoption 13 Rejet 0 Unanimité 13 Majorité 7 Nombre de voix Pour 13- voix Contre 0 – Abstention 0			

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le conseil municipal, conformément aux dispositions des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales, procède à l'élection des délégués titulaires et suppléants pour les sénatoriales au scrutin secret et à la majorité absolue.

Après appel à candidatures, se sont déclarés candidats titulaires :

- ✚ M. CARON Jean-Louis
- ✚ M BARONNET Laurent
- ✚ M ENGLERT Michel

Se sont déclarés candidats suppléants :

- ✚ M. BAUDOU Benoît

AR Prefecture

024-212405153-20260605-2026_06_05_01-DE
Reçu le 08/06/2026

- + Mme CÉLERIER Patricia
- + Mme MILANI Béatrice

Chaque conseiller municipal a été invité à déposer son bulletin dans l'urne.

Résultat du premier tour de scrutin :

- + Nombre de conseillers présents : 10
- + Nombre de votants : 13
- + Nombre de suffrages exprimés :
- + Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Ont été élus délégués titulaires :

- + M. CARON Jean-Louis : 13
- + M BARONNET Laurent : 12
- + M ENGLERT Michel : 12

Résultat du deuxième tour de scrutin :

- + Nombre de conseillers présents : 10
- + Nombre de votants : 13
- + Nombre de suffrages exprimés : 13
- + Majorité absolue : 7

Ont été élus suppléants :

- + M. BAUDOU Benoît : 13
- + Mme CÉLERIER Patricia : 13
- + Mme MILANI Béatrice : 13

Le Conseil municipal :

- + PREND ACTE des résultats de l'élection des délégués et suppléants ;
- + CHARGE Monsieur le Maire de transmettre le procès-verbal et les résultats à Madame la Préfète de la Dordogne dans les délais réglementaires.

Le Maire,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PERIGUEUX (24) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Ce recours peut être déposé sur l'application informatique
« Télécours citoyens », accessible par le site
www.telerecours.fr

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme,**

Le Maire,

Laurent BARONNET

